



Annexe A – Cours sur la conformité

L'alinéa 2653(1)(i) définit le cours sur la conformité qui est requis dans le cadre du programme de FC de l'OCRCVM. Voici des exemples de sujets de cours pertinents :

1. Lois et règlements sur les valeurs mobilières, et modifications proposées
2. Information à fournir aux clients
3. Normes de conduite
4. Responsabilités en matière de surveillance
5. Activités et capital de la société
6. Programmes de conformité efficaces
7. Faits nouveaux en matière de réglementation du marché obligataire
8. Convenance et nouveaux produits
9. Financement de sociétés – Nouvelles règles proposées
10. Déontologie – enjeux et pratiques dans le secteur des valeurs mobilières
11. Conflits d'intérêts
12. Responsabilité professionnelle
13. Techniques de gestion du risque
14. Conséquences de la non-conformité dans le secteur des valeurs mobilières
15. Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes – professionnels du secteur des valeurs mobilières
16. Pratiques conformes à l'éthique dans le secteur des valeurs mobilières
17. Faits nouveaux en matière de réglementation qui ont une incidence sur la gestion de la société
18. Gouvernance d'entreprise
19. Utilisation des médias sociaux et de la technologie
20. Connaissance du produit
21. MRCC2
22. Cybersécurité
23. Norme relative à l'intérêt du client
24. Opérations avec des investisseurs âgés
25. Législation relative à la protection de la vie privée
26. Ventes et négociation – marchés institutionnels
27. Recherche de clients appropriés